

**Management général
dans les institutions de santé
2016-17**

Durée de la formation : Septembre– Juin

Nombre de modules : 9

Crédits ECTS : 30

Coût du programme : CHF 8'550.00

Nombre total d'heures de présence en cours: 216 heures de présence en classe.

Nombre total d'heures de travail personnel (estimation): Environ 2 heures par heure de cours

Les étudiants peuvent être également amenés à venir à l'Université pour les examens sur table.

Modules

- Leadership et conduite du changement
- Gestion des ressources humaines
- Management par la qualité
- Enjeux juridiques pour les institutions de santé
- Gestion de projet
- Stratégie et modèles organisationnels
- Les systèmes d'information
- Economie de la santé
- Comptabilités et budgets
- Travail de diplôme

Module 1 - Leadership et conduite du changement :

- Comprendre les fondamentaux du leadership (style et modèle)
- Identifier son style de leadership
- Développer sa communication et son ouverture à autrui
- Développer la motivation de ses collaborateurs
- Comprendre et intégrer la dimension du changement
- Identifier et mettre en œuvre des nouveautés en termes d'organisation ou de gestion au sein de son équipe
- Être force de proposition
- Gérer les résistances au changement

Module 2 – Gestion des ressources humaines

- Aborder les problèmes humains dans les organisations avec une approche systémique
- Comprendre et améliorer le fonctionnement des équipes de travail
- Favoriser la collaboration interdisciplinaire
- Améliorer la créativité individuelle et collective
- Identifier les leviers de la mobilisation au travail et avoir un personnel mobilisé
- Améliorer la qualité des échanges au travail
- Comprendre et gérer situations de coopération et de conflit
- Développer une réflexion critique et structurée autour des problématiques comportementales dans les institutions de santé, et plus spécifiquement :
- Gérer une équipe formée d'individus issus de différents services, métiers ou disciplines
- Augmenter leur performance individuelle et collective en matière de créativité
- Faciliter les échanges et la collaboration au sein de leurs équipes
- Identifier les principaux leviers de mobilisation au travail
- Gérer les situations de conflit interpersonnel
- Développer des méthodes pour diminuer les biais de perception et les problèmes de communication
- Améliorer les situations d'échanges formels au travail comme les entretiens d'évaluations

Module 3 – Management par la qualité

- Définir le rôle du cadre de proximité dans la conduite d'axes d'amélioration
- Savoir analyser les données et les informations issues des enquêtes, des tableaux de bords et les utiliser dans leurs actions managériales
- Mettre en œuvre des actions d'amélioration dans son service/secteur en utilisant les outils proposés
- Mobiliser et soutenir son équipe pour atteindre les objectifs fixés

Module 4 – Enjeux juridiques pour les institutions de santé

Se familiariser, d'intégrer et de mettre en pratique certains aspects juridiques relatifs au milieu sanitaire suisse

- Subdivision du droit, sources et hiérarchie des normes
- Droits fondamentaux
- Contrats (contrat de soin en particulier)
- Droit médical suisse (notamment devoir d'information, consentement éclairé, protection des données, secret professionnel et responsabilités)
- Droit du travail
- Contraintes réglementaires pour le financement des établissements et des professionnels (Swiss DRG,...)

Module 5 – Gestion de projet

- Structurer et maîtriser les différentes phases d'un projet.
- Appliquer les méthodes et outils de base du management de projet.
- Déterminer les méthodes et outils appropriés au type de projet à gérer
- Préparer et gérer un projet

Module 6 – Stratégies et modèles organisationnels

Ce cours doit permettre aux participants de

- réfléchir sur les différentes logiques à l'œuvre dans les grands modèles d'organisation et de management
- d'avoir un aperçu des grandes tendances en matière d'organisation de services dans le domaine de la santé
- de connaître diverses conceptions de l'organisation, de types de structures organisationnelles et leurs facteurs de contingence
- de mettre en lumière les apports mais aussi les limites en matière d'efficacité et d'efficience des principaux modèles qui ont marqué l'évolution des organisations de services de santé
- d'aborder les divers éléments et critères à prendre en considération afin de dégager une solution adaptée à son environnement, aux enjeux et aux objectifs poursuivis
- de clarifier les enjeux de la centralisation et de la décentralisation
- de préparer une analyse stratégique d'une organisation dans le secteur de la santé autour des enjeux de service et de gestion.

Module 7 – Les systèmes d'information

- Les systèmes d'information hospitaliers : le patient au coeur de la gestion
- Le dossier patient informatisé
- Les outils de l'informatique clinique
- Un outil de modélisation d'un système, d'une organisation
- La mise en œuvre d'un système d'information

Module 8 – Economie de la santé

- La dimension économique du secteur de la santé
- L'offre, la demande et le marché des soins
- Le système de santé et le rôle de l'État
- Le rôle des assureurs maladie
- Le financement des systèmes de santé
- Les réformes et les politiques des systèmes de santé

Module 9 – Comptabilités et budgets

- La problématique du contrôle dans le secteur de la santé
- La problématique des coûts dans le secteur de la santé
- La notion des coûts basés sur les activités
- Le problème de la budgétisation

Travail de diplôme

C'est un travail qui requiert un apport personnel du participant.

Cet apport consiste notamment :

- à faire le lien entre l'ensemble des modules et avec la pratique professionnelle
- à délimiter un sujet précis pouvant être en cohérence avec les délais et la charge de travail prévus,
- à définir des objectifs précis et une méthodologie pour les atteindre,
- à présenter de manière structurée et cohérente les données et informations,
- à faire preuve de réflexion, mais également éventuellement de prise de position
- à démontrer sa capacité de rédaction.

L'illustration du sujet par des exemples concrets est donc vivement recommandée mais le travail de mémoire ne saurait être purement descriptif ou reprendre tout simplement des sources déjà existantes. On rappellera qu'à l'évidence le plagiat ne peut être toléré.